



Association / frais de site internet

Par **valsab**, le **22/03/2016** à **16:53**

Bonjour,

Nous sommes en train de monter un collectif sous forme d'association. Nous allons avancer les frais de création d'un site internet. Nous sera t il possible de nous faire rembourser ses frais par l'association ?

Merci d'avance pour votre réponse